

Bonjour,

2024 sera la première année de plein exercice en configuration NRP. A ce titre je vous souhaite une année de stabilité et de sérénité à même d'asseoir notre réflexion sur les conditions d'exercice de nos missions.

2024 sera la deuxième année sous le régime de la Responsabilité des gestionnaires publics. Les arrêts rendus par la Chambre du Contentieux de la Cour des Comptes préciseront la jurisprudence que nous attendons sur la définition de la gravité de la faute et du caractère significatif du préjudice.

2024 installera un Conseil d'Administration largement renouvelé à la tête de l'ACCP. Il aura pour mission de démontrer que nous sommes et resterons une force de propositions.

2024 sera une année de Solidarité et de Convivialité, seuls invariants dans le fonctionnement de l'ACCP.

Laurence BERNARDIN et Nassima ZAIDI se joignent à moi pour vous souhaiter la pleine réalisation de vos aspirations.



Laurent ROSE-HANO  
Président de l'ACCP



Nassima ZAIDI  
Secrétaire Générale de l'ACCP



Laurence BERNARDIN  
Rédactrice de l'@CCP